

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 17 février 2021

N° 20

Objet : Inscription des projets
de Provence Alpes
Agglomération au Plan de
relance national

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de février à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 9 du mois de février 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : CROZALS Florent

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis (jusqu'au rapport n° 21), BARDIN Chantal, BAUDOUI Marie Anne (excepté aux rapports n° 8, 23, 24, 25), BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (aux rapports n°2,3,4,5), ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian (jusqu'au rapport n° 18), ISOARDI Delphine, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard (jusqu'au rapport n° 23), PAUL Gilles (à partir du rapport n° 3), PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, TEYSSIER Bernard (excepté au rapport n° 2), THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René (excepté au rapport n° 10), VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
JOUVES Marc a donné pouvoir à YAHIAOUI Karim (jusqu'au rapport n° 18)
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

CHALVET Gilles a donné pouvoir à MAGAUD Nathalie
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine (à partir du rapport n° 19)
PARIS Mireille a donné pouvoir à MOULARD Damien
PAUL Gérard a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 25)
SEGOND Claude a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à KUHN Francis
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à PEREIRA Georges

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	FLORES Sylvain
AUZET Éric	REBOUL Childéric
AUZET Guy	PIERI Bernard
BASSET Françoise	PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie	POSTEL Chrystelle
COMTE Jean Paul	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

Le 22/02/2021

Agglomération Provence Alpes Agglomération

99_DE-004-200067437-20210217-20_17022021

Madame Patricia GRANET BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :

Nous faisons face depuis maintenant presque un an à une situation sanitaire exceptionnelle qui, au-delà de son impact premier sur la santé de nos concitoyens, touche de larges pans de notre société. L'économie française se retrouve bouleversée par l'épidémie du Coronavirus Covid-19, et afin de la redresser rapidement et durablement, un Plan de relance exceptionnel est déployé par l'État autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce Plan de relance propose des mesures à destination de tous et particulièrement des collectivités au travers :

- de la nouvelle génération du Contrat de plan État-région stratégique 2021-2027 intitulé "contrat d'avenir" ;
- de la future programmation européenne 2021-2027 et les dispositifs d'urgence déployés dès 2021 ;
- du Contrat de relance et de transition écologique qui sera proposé à notre agglomération dans le courant du 1^{er} semestre 2021.

Afin de participer à son échelle à la relance économique, notre agglomération doit poursuivre sa politique d'investissement public afin de soutenir les entreprises et les emplois du territoire tout en mettant en avant son projet de développement respectueux de l'environnement acté par son PCAET. Pour en obtenir les moyens financiers, la collectivité inscrit ses principaux projets dans les différents dispositifs du plan de relance mais aussi dans le nouveau contrat départemental à venir et dans la seconde phase du Contrat régional d'équilibre territorial.

Le tableau annexé au présent rapport indique les divers dispositifs financiers recherchés pour chaque opération en cours ou en projet de notre agglomération.

Il vous est proposé de :

- prendre acte de l'inscription des projets structurants de développement du territoire portés par Provence Alpes Agglomération en cohérence avec les modalités de mise en œuvre du Plan de Relance,
- de décider que Provence Alpes Agglomération candidatara aux appels à projet pertinents pour notre territoire publiés et à venir.

Les modalités de fonctionnement du Plan de relance passent par la publication régulière d'appels à projets thématiques auxquels les territoires sont appelés à répondre.

Afin d'assurer la réactivité nécessaire de Provence Alpes Agglomération, il est proposé de charger la présidente, par délégation, conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

- répondre aux appels à projet pertinents pour notre territoire publiés et à venir,
- solliciter des financements au titre du Plan de Relance auprès de l'Etat, de l'UE, de la Région, du Département et autres cofinanceurs aux taux les plus élevés possibles,
- signer tous les documents, conventions, courriers et demandes, notamment de subventions, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2021

Appréhension des données et des enjeux

99_DE-004-200067437-20210217-20_17022021

Il est acté que,

- en cas d'empêchement de la présidente, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant, conformément à l'article L. 2122-17 du CGCT
- lors de chaque réunion du conseil communautaire la présidente rendra compte des attributions exercées par délégation du conseil communautaire.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A la majorité pour :

3 votes contre : M. REYNAUD Patrice, Mme MAGAUD Nathalie et
M. CHALVET Gilles (représenté par Mme MAGAUD Nathalie)

3 abstentions : M. CATILLON Pierre, Mme GALLY France et Mme
BAUDOUI Marie-Anne

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2021

Application agréée E-jogalys.com

99_DE-004-200067437-20210217-20_17022021

